

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 23 octobre 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

**PRÉSENTS :** Mmes Valérie ADEMA, Sylvie MARTIN.

MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU (arrivé à 18 H 04), René ROQUES.

**ABSENTS :** Mme Géraldine GAU a donné procuration à Mme Sylvie MARTIN.

Mmes Sandrine BRINGAY, Isabelle GUERY, Marie-Agnès ROSSIGNOL, Hélène ROUZAUD, Sonia TRINCARD.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Valérie ADEMA.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION N° 2025 10 10

<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>15</b>
Présents	9
Procurations	1
Votants	10

**OBJET :** SDE09 – TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC – AVENUE DR GOMMA – PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE SOUS FORME DE FONDS DE CONCOURS.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des travaux d'éclairage public avenue du Dr Gomma ont été réalisés en 2024.

Le décompte définitif de travaux s'établissait comme suit :

- Montant des travaux HT : 27 540,46 €
- Honoraires syndicat (4 %) : 1 101,62 €
- Montant total : 28 642,08 €
- Subvention CD 09 15 000 €
- Subvention SDE09 7 160,52 €

La participation de la commune, versée sous forme de fonds de concours, est de 6 481,56 €.

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'approver le versement de la participation de la commune de 6 481,56 € au SDE 09.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

**Décide**

**Article 1 : D'approver le versement de la participation de la commune de 6 481,56 € au SDE 09.**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit  
Pour copie conforme – au registre sont les signatures  
Ax-les-Thermes, le 30 octobre 2025**

**Le maire  
Dominique FOURCADE**

**La secrétaire de séance  
Valérie ADEMA**

